

Avancement des actions du Réseau Rural Régional en 2013

Le Réseau Rural Languedoc Roussillon s'appuie sur un large partenariat. Pour chaque action, des comités de pilotage sont mis en place, associant au-delà de la cellule, les services de l'Etat (SGAR, DDTM), les conseils généraux, les représentants des territoires, les chambres consulaires et des acteurs qualifiés. Le plan d'action du Réseau, élaboré par le comité de pilotage général, est ensuite approuvé par le Comité Régional de Programmation puis mis en œuvre par la cellule régionale d'animation copilotée par la DRAAF et la Région Languedoc Roussillon avec l'appui de la structure sélectionnée (l'ADRET, Agence de Développement Rural Europe et Territoires).

Au-delà des missions d'informations

www.reseau-rural-languedoc-roussillon.eu

plusieurs actions ont été poursuivies et/ou développées en 2013.

- * préparation période 2014-2020
- * poursuite de la réflexion sur les circuits courts en LR
- * formations/actions sur les territoires suite à un appel à projets
- * appui aux GALs : coopération, évaluation
- * capitalisation et communication

Préparation programmation 2014 2020

Suite à la dynamique créée au cours de l'hiver 2010-2011, le Réseau Rural Languedoc Roussillon a poursuivi l'information et la concertation sur les **perspectives pour les territoires ruraux pour l'après 2013**. En 2013, suite à la contribution réalisée pour la préparation du diagnostic stratégique territorial, un comité de pilotage dédié a poursuivi son travail pour alimenter les réflexions sur l'élaboration du prochain programme régional de développement rural mais également sur les approches territoriales intégrées et la prise en compte des territoires ruraux dans les programmes de la politique de cohésion. Pour cela, le Réseau Rural s'est impliqué **au niveau local** (une dizaine d'interventions lors de conseils de développement, de comités de programmation, de séminaires), **au niveau régional** notamment lors de la concertation de l'automne 2013 et **au niveau national** (participation à des journées de réflexion organisées par le MAAF et la DATAR). Le Réseau Rural LR s'est également impliqué dans la préparation de la « **Place de l'Europe** » du séminaire de Dijon en novembre 2013.

Poursuite de la réflexion sur les circuits courts

Fin 2012, le Réseau rural Languedoc Roussillon s'était associé à la FRCIVAM LR, à l'INRA et à l'ADEAR LR pour l'organisation du forum régional « Circuits courts, agriculture et alimentation durables ». Le Réseau rural a poursuivi son travail sur la thématique suivante « **Quelle place pour les circuits-courts dans la PAC de demain?** » à travers la définition des besoins en matière de développement des circuits courts en Languedoc Roussillon, l'appui à l'élaboration d'une vision commune et partagée. En partant des ressources existantes (retours du forum circuits courts, analyse territoriale, évaluation du PRDA), de la connaissance du terrain et des retours de chaque réseau, les priorités sont croisées avec le diagnostic stratégique territorial et les mesures du FEADER mobilisables et pertinentes. L'animation d'une table ronde lors de la 2^e journée du forum 2013 permettra de faire le point sur le paquet législatif européen définitivement adopté et l'avancement de la préparation du programme régional.

DRAAF
Philippe Pekar
Tél : 04 67 10 18 95
philippe.peker@agriculture.gouv.fr

Région Languedoc Roussillon
Myriam Michel
Tél : 04 67 22 94 45
michel.myriam@cr-languedocroussillon.fr

ADRET (structure d'animation)
Claire Sarda Vergès
Tél : 04 68 05 38 76
contact@reseaurallr.eu

site internet :
www.reseaurallr.eu

Formations/actions sur les territoires

Depuis sa création fin 2008, le Réseau Rural Languedoc Roussillon, piloté par l'Etat et la Région Languedoc Roussillon, a organisé, sous des formats différents, 4 rencontres thématiques :

- 1) Valorisation touristique du patrimoine en espace rural
- 2) Gestion de l'espace et préservation des terres agricoles
- 3) Maintien / Accueil de population - Economie productive / Economie résidentielle : Comment mettre en oeuvre une stratégie locale pour les territoires ruraux en Languedoc-Roussillon ?
- 4) Quelle place pour les circuits-courts dans la PAC de demain?

Afin de valoriser les travaux et échanges des rencontres thématiques et de favoriser l'appropriation par les élus et acteurs locaux des enjeux liés à la planification stratégique et à l'aménagement durable d'un territoire, le RRLR a lancé un **appel à projets** en juin 2012 pour assurer la prise en charge d'intervenants spécialisés sur ces thématiques lors de **journées d'animation ou de formation/action**.

Cet appel à projets a permis les interventions suivantes :

- ❖ Stratégie de développement touristique
(CC Limouxin et Saint-Hilairois)
- ❖ Pertinence d'un SCOT
(Syndicat Mixte du Pays Aigoual Cévennes Vidourle)
- ❖ De la stratégie territoriale à la planification opérationnelle,
Réforme des Offices de tourisme, quel impact pour les territoires ruraux ? Définition d'une stratégie de développement touristique locale.
Rencontre avec un Pays du Massif central et échanges sur les perspectives 2014 2020.
(Pays Gorges Causses Cévennes et Pays des Sources)
- ❖ Enjeux de l'économie locale du territoire du Ribéral
(Pays Terres Romanes en pays catalan)

Appui aux GALs : appui coopération et évaluation

Dans le cadre de l'appui aux GALs, le Réseau Rural Régional a soutenu ceux-ci dans la mise en oeuvre de leurs projets de développement en facilitant la concertation et en recherchant l'application des préconisations contenues dans l'évaluation à mi-parcours de l'axe Leader réalisée en 2011.

Deux points forts ont été développés en 2013, l'appui à la coopération et le lancement de l'évaluation de l'axe Leader en Languedoc Roussillon.

Appui à la coopération

La poursuite de l'accompagnement collectif et/ou individuel permet un avancement satisfaisant de la coopération Leader en Languedoc Roussillon.

En juin 2013, 26 projets de coopération ont été approuvés en Languedoc-Roussillon (9 CIT, 6 CTN, 10 « idées à projet. A la mi-juin 2013, 11 GALs sur 12 se sont lancés dans la coopération contre 8 en avril 2013 représentant 43 dossiers pour les projets impliquant des GALs du Languedoc-Roussillon :

- ❖ 10 GALs sur 12 dans des projets « 6000 € »
- ❖ 6 GALs sur 12 dans des projets de coopération transnationale
- ❖ 9 GALs sur 12 dans des projets de coopération interterritoriale

Evaluation de l'axe Leader en Languedoc Roussillon

En complément de l'évaluation à mi-parcours de l'axe Leader (axe 4 du FEADER - Programme de Développement Rural Hexagonal) réalisée à la demande du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt), le Réseau Rural LR a proposé de développer et d'approfondir ce travail d'évaluation en 2013 dans la perspective de la préparation des nouvelles stratégies locales de développement proposées pour la période 2014-2020. Le travail d'évaluation finale confié aux cabinets Latitude.C et Isabelle Farges consultante suite à un appel d'offre s'appuiera sur l'évaluation interne réalisée par le Réseau Rural Languedoc Roussillon en 2011.

Objectifs directs:

1. Évaluer les résultats du programme Leader 2007-2013 et sa plus-value à l'échelle régionale, et en tirer les conséquences en termes d'orientations pour LEADER dans le programme 2014-2020
2. Définir des outils permettant d'évaluer le programme Leader à l'échelle des 12 Gals du Languedoc-Roussillon

Objectifs indirects:

Permettre de communiquer sur le programme Leader à l'échelle régionale auprès des différents partenaires : cofinanceurs privés et publics, porteurs de projets, territoires, y compris dans la perspective de la prochaine programmation

10 points forts attendus de l'évaluation :

1. bilan général des réalisations et leurs résultats
 2. en complément des 1ères évaluations disponibles (régionale et nationale), évolution au fil du programme de la qualité des procédures de mise en oeuvre, de l'animation et du partenariat, des dynamiques de fonctionnement des GALs
 3. cohérence (ou écarts)
 - entre la stratégie initiale des GAL, traduite dans leur priorité ciblée et le plan d'action mis en oeuvre
 - entre la priorité ciblée et la stratégie du territoire sur laquelle porte l'action du GAL
 4. caractère pilote des actions retenues
 5. impact sur l'économie locale et sur l'attractivité du territoire
- Il s'agit des deux orientations figurant dans le cahier des charges de l'appel à projet de sélection des GAL 2007-2013. L'évaluation de cette dimension est donc particulièrement importante.
6. implication dans des projets de coopération et les résultats obtenus
 7. cohérence avec les autres programmes mis en oeuvre pendant la même période, principalement le DRDR
 8. impact de LEADER du point de vue des territoires : degré de participation des acteurs locaux, capacité d'initiative municipale et intercommunale, associative, individuelle... Appréciation plus subjective sur l'évolution de l'implication des acteurs
 9. Valeur ajoutée de l'appui de l'équipe technique du Gal (ingénierie de développement local, appui au montage et à la reformulation de projets, rôle d'ambassadeur de Leader) ?
 10. Impact de l'axe Leader en matière de gouvernance et d'ingénierie sur la conduite du programme mais aussi impact de l'ingénierie locale sur la mobilisation d'autres instruments européens (DRDR, politique régionale, coopération ...)

Capitalisation et communication

Dans le cadre de la mission de capitalisation, le Réseau Rural Languedoc Roussillon appuie l'autorité de gestion et les partenaires en région du FEADER pour la valorisation des projets financés par le FEADER et par l'axe Leader. Plus de 20 nouvelles fiches projets ont été capitalisées et mises en ligne sur le site du réseau rural. Un projet du Languedoc Roussillon a été retenu dans la nouvelle brochure élaborée par le Ministère.